

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1^{er} juillet 2025

Date d'Affichage

15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Philippe GAILLARDON, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER,
Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ,
Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M Jean-Marc VARIN qui donne
pouvoir à M Benoît LAVARDE, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à
Mme Maryline VAUTIER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M
Stéphane LECHANOINE

Était absente excusée : Mme Laëtitia DUBOSCQ

Monsieur Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°07/02 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**

Madame le Maire demande à ce que les subventions soient votées par ligne. En effet, Madame Annick
PLANTEGENEST et Madame Pauline BOSCHER sont membres de bureau dans l'association « Saint Clair
Animation », Madame Anne-Marie RABEC est membre de bureau dans les associations « cheveux blancs »
et « Solidarité Alimentaire de l'Elle » et Monsieur Serge ANFRAY est membre de bureau dans
l'association « Vélo Club de l'Elle ».

Les subventions versées pour l'année 2025 aux associations sont ainsi votées à l'unanimité :

Subventions imputées à l'article 65748 du budget communal

- Club Créatif	150.00 €
- Saint Clair Animation	300.00 €
- Club de l'Amitié	250.00 €
- Association des Anciens Combattants de St Clair sur l'Elle	300.00 €
- Cheveux blancs	2 000.00 €
- Solidarité Alimentaire de l'Elle	50.00 €

Total : 3 050.00 €

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Raymond GIRARD	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 